



Outil de suivi et d'optimisation énergétique

Guide d'utilisation

Grâce au groupement d'achats d'énergies, optimisez votre suivi énergétique avec le logiciel **DEEPKI**.

Dans ce guide, vous trouverez quelques exemples de données disponibles en quelques clics sur la plateforme DEEPKI :

1

Centralisation de vos données

- Regroupez** vos factures et données de consommations dans un même espace
- Toutes énergies confondues**

2

Optimisation de l'arborescence

- 3 catégories :**
Bâtiments,
Eclairage public,
Autres équipements (*ex: bornes IRVE*)
- Facilite l'accès/l'extraction** des données

3

Analyser vos données

- Accédez aux **courbes de charge**
- Identifiez** les bâtiments les plus consommateurs
- Suivez l'**évolution de vos consommations**

4

Réduire vos dépenses

- Contrôlez** votre budget
- Optimisez** vos contrats

5

Réduire vos consommations

- Identifiez** des pistes d'amélioration
- Accédez aux recommandations** de votre CEP
- Suivez les résultats** sur l'application

6

Suivi du marché

- Accédez** aux documents contractuels des marchés
- Téléchargez** les modèles d'**ordres de service** pour vos demandes techniques

DEEPKI - Outil de suivi et d'optimisation énergétique

Tuto



1

Centralisation de vos données

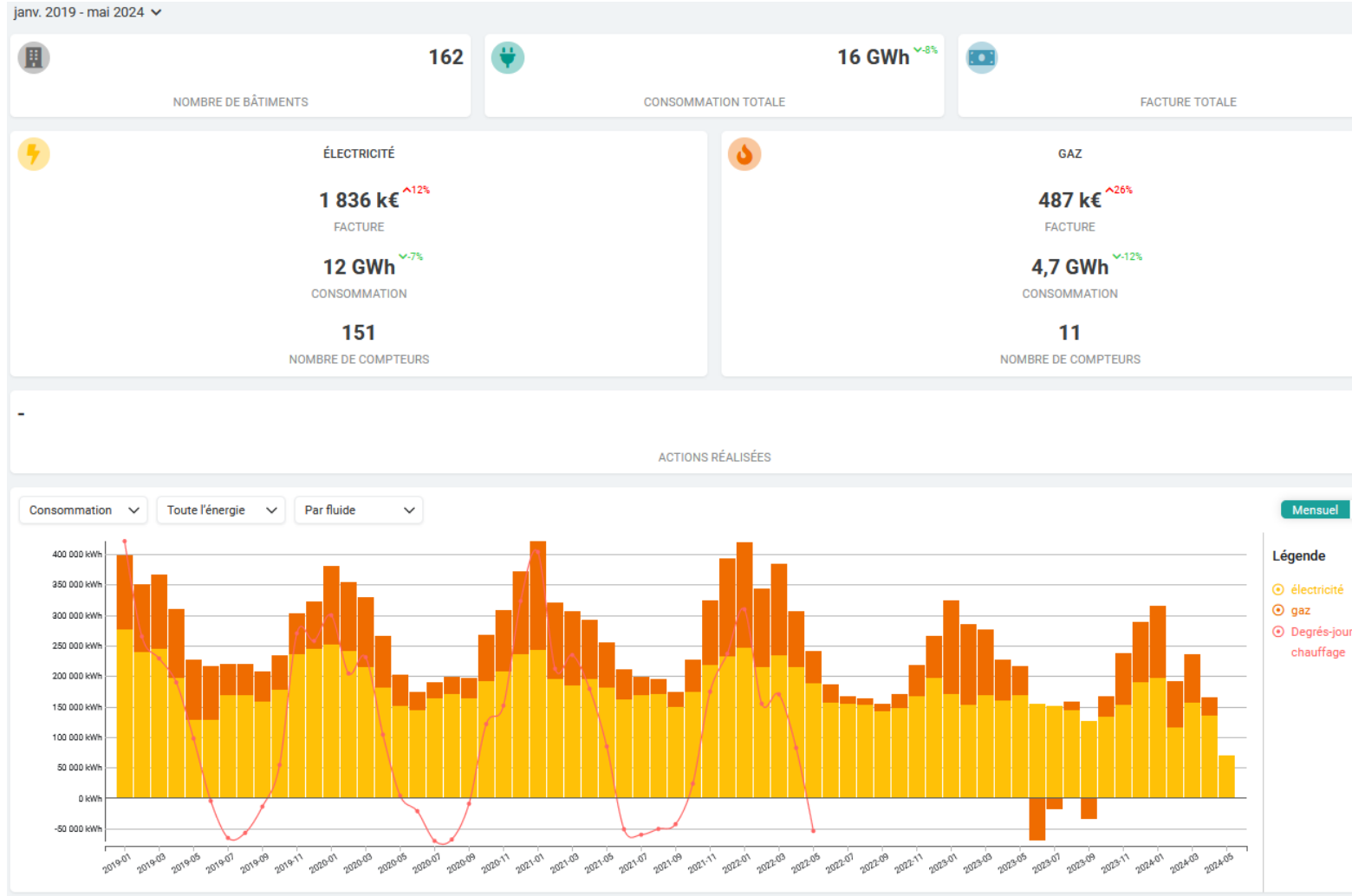


TABLEAU DE BORD :

- >Nombre de bâtiments
- >Consommation totale en GWh

- >Données de consommation et de facturation
- >Toutes énergies confondues (Elec & Gaz)
- >Nombre de compteurs

- >Consommations mensuelles par type d'énergie

DEEPKI - Outil de suivi et d'optimisation énergétique

Tuto



2

Optimisation de l'arborescence

TYPES DE BÂTIMENTS

DP34-28 - Bâtiments/équipements

DP34-28 - Eclairage public et assimilés

DP34-28 - Espaces Publics

USAGE

Rechercher

DP34-28 - Bâtiments/équipements - asso

DP34-28 - Bâtiments/équipements - bornes

DP34-28 - Bâtiments/équipements - culture

DP34-28 - Bâtiments/équipements - ecole

DP34-28 - Bâtiments/équipements - energie

DP34-28 - Bâtiments/équipements - festivites

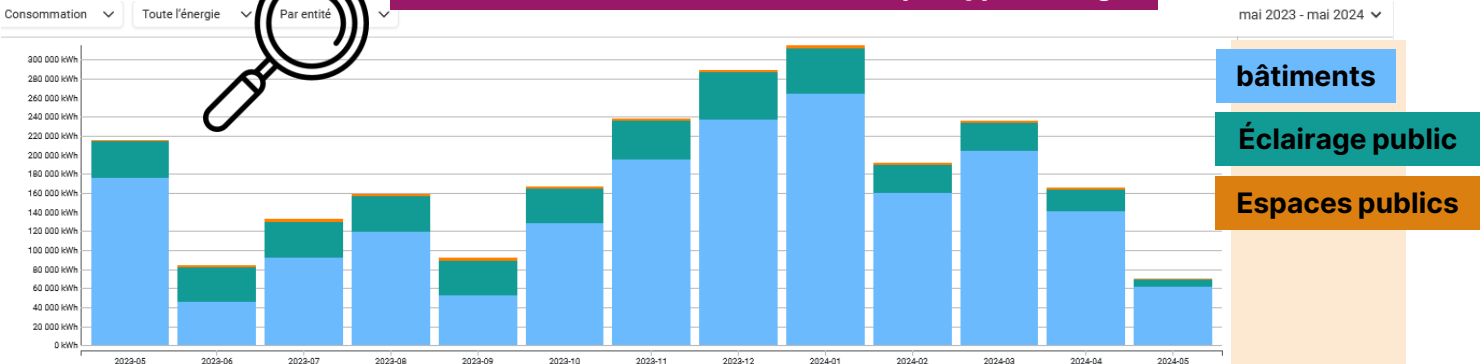
USAGE DÉTAILLÉ

DP34-28 - Bâtiments/équipements - ecole - ecole_elementaires

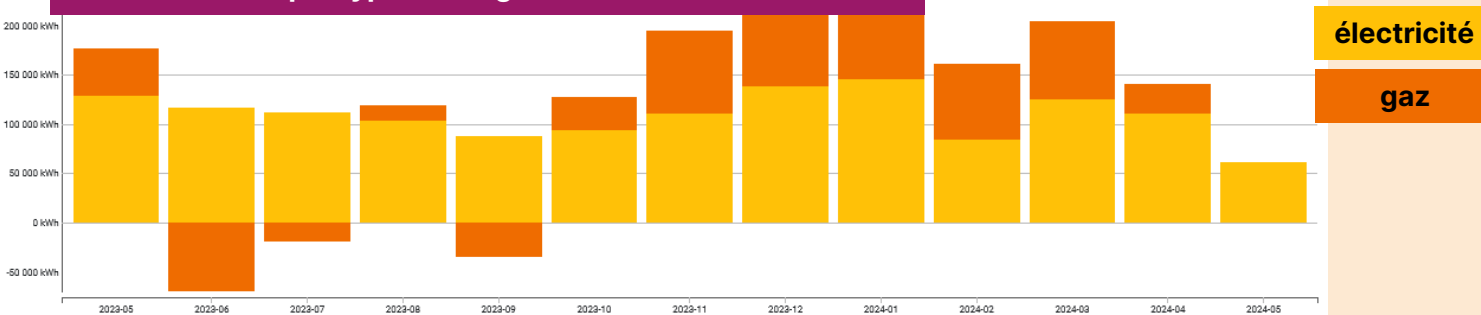
DP34-28 - Bâtiments/équipements - ecole - ecole_maternelles

DP34-28 - Bâtiments/équipements - ecole - ecole_restaurants

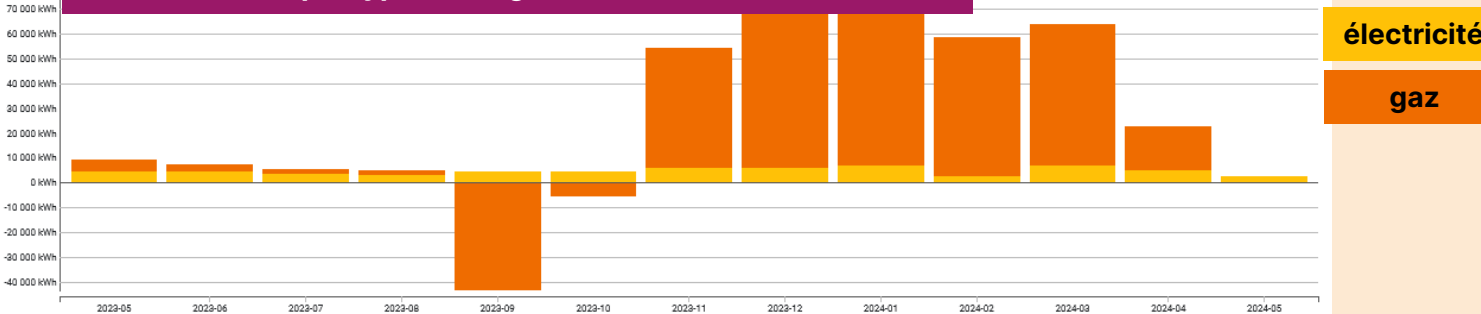
Permet d'obtenir les consommations par type d'usage



Consommations par type d'énergie tous bâtiments confondus



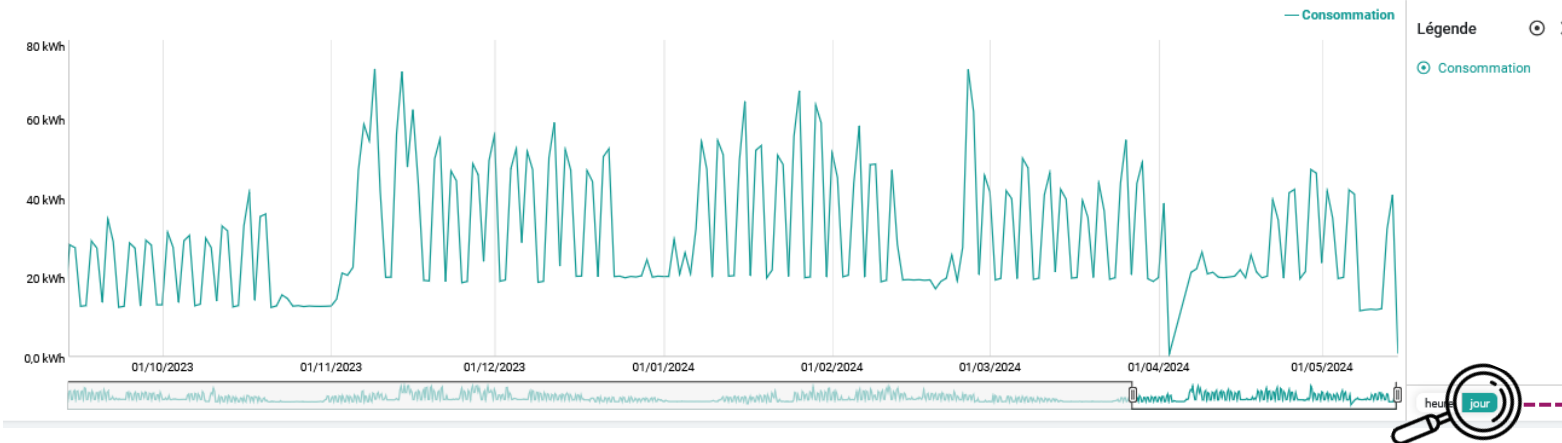
Consommations par type d'énergie sur les écoles de la commune



DONNÉES DE CONSOMMATION DÉTAILLÉES

Courbe de charge (puissance) [Courbe de charge](#) Monotone Carte de chaleur Comparer

The power or consumption are averaged on the time steps (day/hour). This can hide the peak of power or consumption : use the smallest time step to get more detail.



Courbes de charge :

Les courbes de charge vous permettent de **visualiser** et d'**analyser** les consommations d'un équipement.

Ainsi, vous pourrez **identifier les dérives** et trouver des **pistes d'amélioration**.

Exemples:

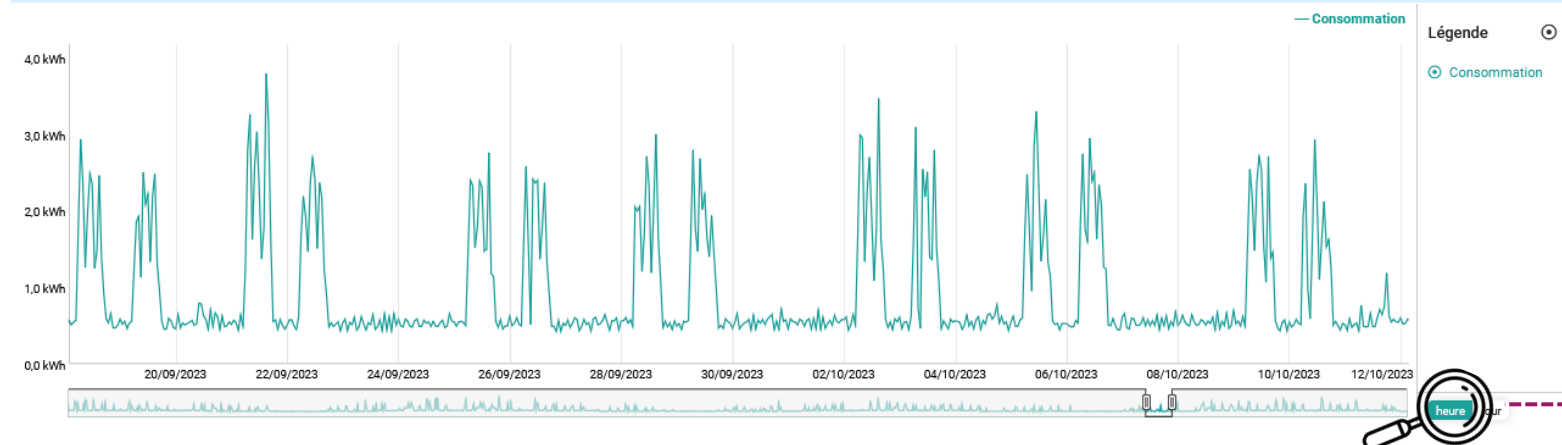
- Des consommations continues sur tous les jours de la semaine sur un bâtiment n'accueillant personne le week-end.
- Des appels de puissances importants durant la nuit dans une école.
- Des appels de puissances durant la nuit sur un terrain sportif.

->analyse par journée de consommation

DONNÉES DE CONSOMMATION DÉTAILLÉES

Courbe de charge (puissance) [Courbe de charge](#) Monotone Carte de chaleur Comparer

The power or consumption are averaged on the time steps (day/hour). This can hide the peak of power or consumption : use the smallest time step to get more detail.



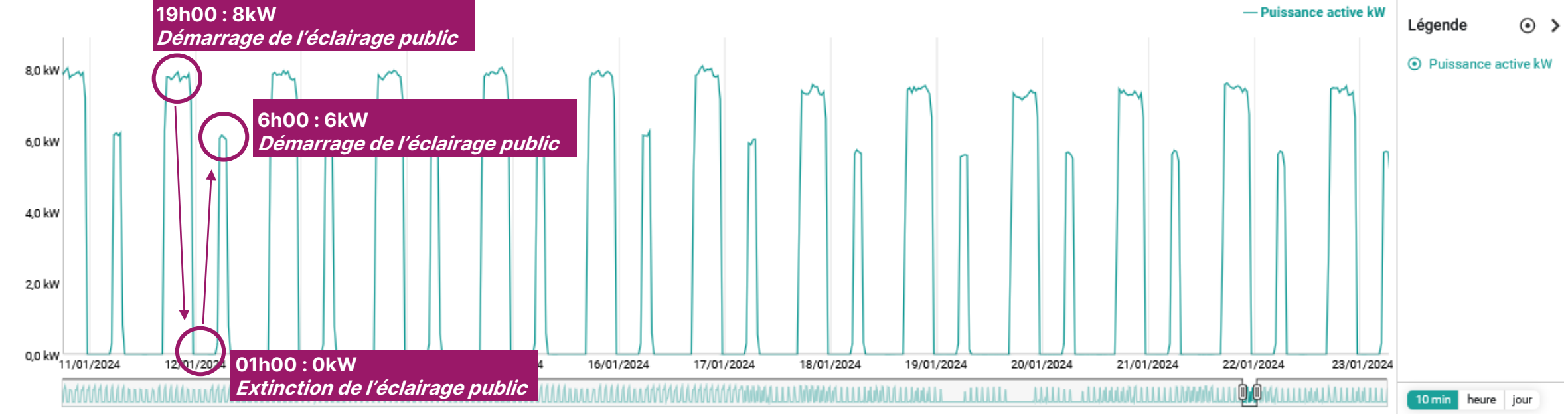
->analyse heure / heure

Ici nous observons la courbe de charge d'un poste EP au mois de janvier 2024 après la mise en place de l'extinction de nuit par une commune.

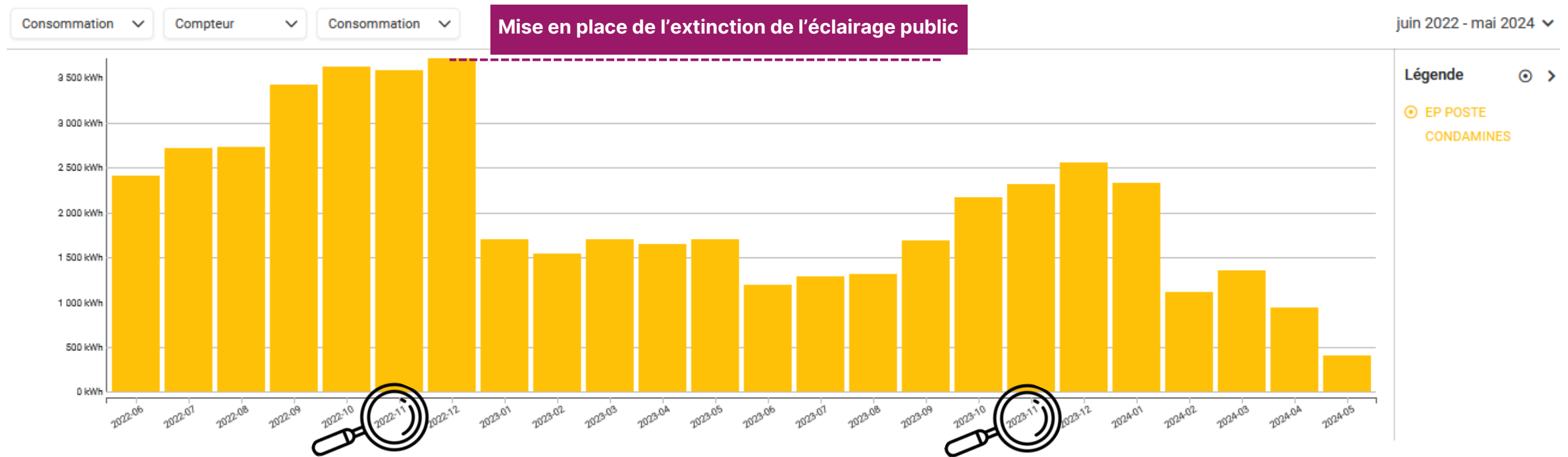
DONNÉES DE CONSOMMATION DÉTAILLÉES

[Courbe de charge \(puissance\)](#) [Courbe de charge](#) [Monotone](#) [Carte de chaleur](#) [Comparer](#)

1 The power or consumption are averaged on the time steps (day/hour). This can hide the peak of power or consumption : use the smallest time step to get more detail.



Ici nous observons l'évolution des consommations d'un poste EP sur 24 mois. La commune en exemple a décidé de mettre en place l'extinction de l'éclairage public en décembre 2022.



Ainsi, la commune peut **analyser la pertinence** de la mise en place de l'extinction sur **2 mois identiques**.

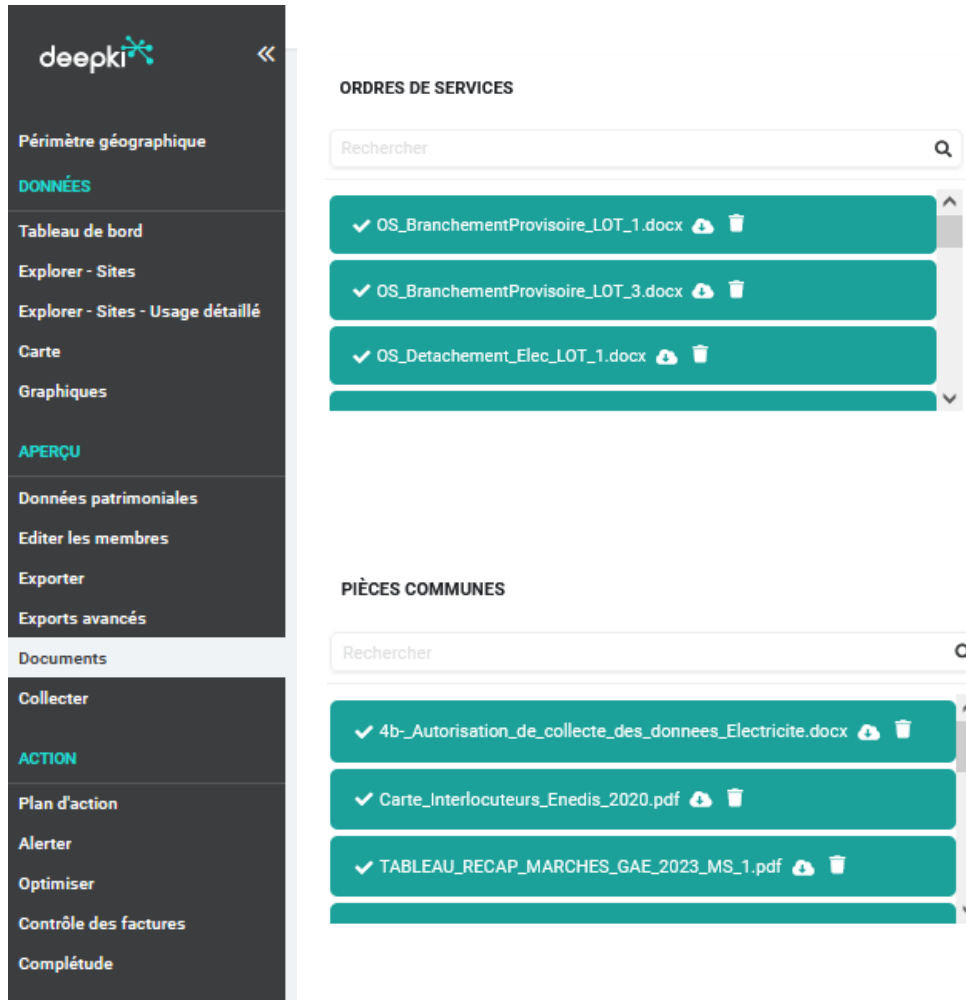


Exemple:

Consommation novembre 2022 / sans extinction : 3 600kW

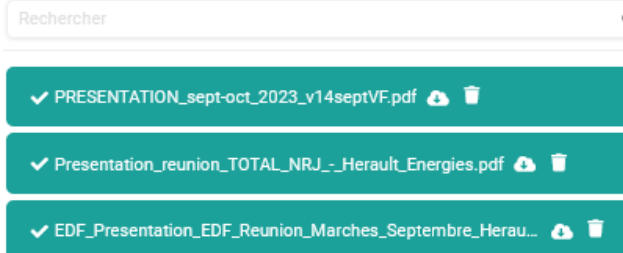
Consommation novembre 2023 / avec extinction : 2 300kW

Consultez la rubrique « Documents », vous y trouverez des éléments pour effectuer vos démarches techniques, trouver des éléments de communications ou bien encore les pièces contractuelles des marchés en cours.



- >OS pour branchement provisoire (*festivités ou chantier*)
- >OS détachement (*site à supprimer*)
- >OS pour mise en service (*nouveau site suite à travaux ENEDIS*)
- >OS rattachement (*PDL déjà existant qui ne serait pas encore rattaché au marché*)

COMMUNICATION



> **Vous n'avez pas pu assister aux réunions organisées par Hérault Energies, pas de panique!**
Toutes les présentations sont disponibles et téléchargeables sur DEEPM.

>Pièces contractuelles

DEEPM - Outil de suivi et d'optimisation énergétique

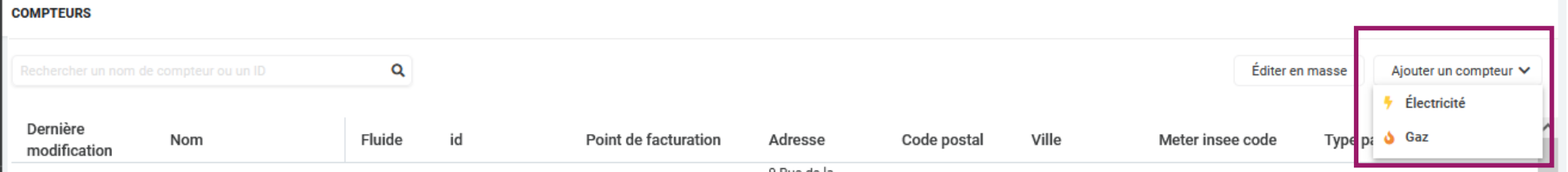
Tuto



6

Devenez acteur de votre espace

Faire évoluer votre périmètre dans la rubrique « Données patrimoniales »



Hérault Energies, lors du lancement des marchés avec les fournisseurs, a transmis le périmètre de chaque collectivité membre à DEEPM pour intégrer vos points de livraison sur la plateforme.

- Un point de livraison n'est pas visible sur la plateforme?
- Vous avez ajouté des nouveaux points de livraison sur votre commune?

Vous avez la possibilité de faire évoluer votre espace et d'ajouter ces points de livraison via un formulaire.





Accès personnalisé et sécurisé pour chaque membre

Gratuit sous condition d'adhésion au groupement d'achat

> Les **coûts** afférents à ce service sont **pris en charge par Hérault Énergies** qui pilote les marchés.

> En quittant le groupement, ce service ne sera plus accessible



Codes d'accès communiqués par email

Première visite sur la plateforme?

1 SE CONNECTER <https://deepki-ready.deepki.com>

Vos identifiants et mots de passe vous sont envoyés par mail par Deepki
Vous n'avez pas encore d'accès? Contactez votre interlocuteur Hérault Énergies

2 VERIFIER

Contrôler votre périmètre

Tous vos sites apparaissent-ils sur la plateforme? Ont-ils la bonne dénomination, adresse...? En cas d'erreur, veuillez contacter votre interlocuteur Hérault Énergies.

3 NOUS INFORMER

- Erreur de facturation
- Informations erronées sur la plateforme
- Donner accès à d'autres personnes de la collectivité *(création de nouveaux comptes)*



Des questions, besoin de conseils?
Contactez votre interlocuteur Hérault Energies :

Sonia GAILLARD, Assistante mutualisation de l'énergie

Mail : s.gaillard@herault-energies.fr

Tel : 04.67.09.01.01